

# EN BREF DU COMITE D'ENTREPRISE du 7 juillet 2017

*La réunion était présidée par Mme Frédérique Destailleur assistée par Mr Emmanuel Urfer et Mme Pauline Meens*

## Temps Partiel



La direction a envoyé un mail aux collaborateurs de plus de 60 ans afin de faire la promotion du « Temps Partiel fin de carrière » ou de la « retraite progressive ». Un sujet tabou qui était devenu presque un non sujet. Profitez de cet élan de générosité pour faire vos demandes.

Un autre ciblage est à l'étude, pour étendre l'information aux plus de 57 ans. Un rappel de leurs droits sera ainsi fait et permettra aux collaborateurs de bénéficier des accords précités. La direction souhaite réduire les écarts entre Directions supports et Groupes commerciaux, alors n'hésitez pas à formuler ou reformuler vos demandes via « Sage Back Office ». La direction laisse présager d'une nouvelle écoute.

Nous attendons avec impatience les retours des collègues et nous comptabiliserons les acceptations et les refus.

## Projet de Boîte Mail Collaborative EPTICA



Ce projet part d'un constat fait par la direction qui prend enfin conscience que la gestion des mails est une activité à part entière, en constante évolution, nos clients nous sollicitant de plus en plus via ce canal. Un pilote est en cours sur les agences de Châteaubriant et Château-Gontier pour tester la boîte e-mail clients partagée. L'adresse e-mail actuelle sera conservée pour les clients et une nouvelle adresse sera créée pour les salariés dans le seul but de communiquer en interne. Le prestataire EPTICA propose une solution qui permettrait à la fois de répondre aux attentes clients et de faciliter le quotidien des conseillers.

En clair, vos managers auront la visibilité de l'ensemble des e-mails clients et auront pour tâche d'affecter les e-mails clients aux conseillers qui devront les prendre en charge. Répondre aux clients en cas d'absence d'un collaborateur pour une meilleure satisfaction clientèle, vos élus ne peuvent que s'en féliciter. Par contre, vos élus du Syndicat-Unifié UNSA y voient une perte d'autonomie indéniable : une fois de plus il va falloir rendre des

comptes à son manager et surtout sous quels délais ?

Nous resterons attentifs aux dérives possibles qui pourront en être faites.

## Externalisation de l'activité Titres auprès de Natixis-Eurotitres



Le choix de la direction est sans appel, une décision prise sans concertation avec le Comité d'Entreprise. L'Externalisation est privilégiée entraînant la perte de 3 ETP au lieu du développement, de la formation et donc de la conservation des compétences en CEBPL.

La ligne de conduite est simple : réduction de personnel.

Vos élus auraient plutôt souhaité un accompagnement et un renforcement du savoir-faire des collaborateurs du service Titres. La présentation a été plutôt bien vendue par la direction, l'offre Topaze développée depuis 2012 par Natixis-Eurotitres fera son apparition en CEBPL en novembre 2017. Topaze aura pour missions : l'assistance au réseau de 8h à 18h, le traitement opérationnel (le risque étant transféré chez Natixis), le contrôle et l'expertise. La direction prévoit tout de même le maintien d'un salarié qui sera le

correspondant Titres.

Les élus ont exprimé quelques inquiétudes quant au suivi de la clientèle « gestion privée », pour lequel un suivi en interne aurait pu être conservé.

*Vos élus Syndicat Unifié-UNSA : Nathalie PAILLARD, Fabienne LETHEREAU, Catherine GÉRARD, Loïc STEPHAN, Agnès PERRAUT. Représentante syndicale : Brigitte ÉCUYER.*